

Note Méthodologique : Procédure espaces confinés à Nador Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Enjeux élevés de sécurité pour les opérations en environnements industriels à risques (Nador).
- Objectif: mise en conformité, sécurisation des interventions et prévention des incidents en espaces confinés.
- Procédure rigoureuse pour protéger les intervenants et respecter la réglementation marocaine.
- Contexte local: port, zones industrielles et secteurs chimie/maintenance fortement exposés.

Point clé : Une partie de l'analyse peut être réalisée à distance, mais la visite physique sur site est recommandée pour un diagnostic fiable.

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité réglementaire selon la législation marocaine.
 - Identifier et évaluer les dangers spécifiques aux espaces confinés.
 - Établir des procédures opérationnelles claires et à jour.
 - Former les intervenants; organiser communication, secours et surveillance.
 - Mettre en place le suivi des interventions et des audits internes.
 - Réduire les accidents, maintenir l'activité, renforcer la culture sécurité.
-

Périmètre / livrables attendus

- Rapport détaillé du diagnostic (pratiques, risques, écarts réglementaires).
 - Plan d'action personnalisé et priorisé.
 - Procédures complètes et mises à jour (accès, intervention, urgence).
 - Supports de formation et de communication adaptés aux profils.
 - Organisation des audits internes et reporting à la direction.
 - Accompagnement à la mise en œuvre et suivi régulier.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial (2–3 jours)

- État des lieux des pratiques, formations, équipements et incidents.

- Identification des risques et écarts aux normes sur site à Nador.
- Livrable: constat initial et cartographie des risques.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire (3–5 jours)

- Revue des protocoles, fiches de poste, plans d’accès, contrôles et certificats.
- Vérification de conformité aux exigences légales marocaines.
- Livrable: analyse de conformité et écarts documentés.

Étape 3 — Recommandations et plan d’action (≈3 jours)

- Plan d’action personnalisé tenant compte des contraintes opérationnelles.
- Recommandations sur organisation, EPI, formations et mesures d’urgence.
- Livrable: plan priorisé ciblant les risques majeurs.

Étape 4 — Suivi et accompagnement (durée variable)

- Aide à la rédaction/mise à jour des procédures et ateliers de sensibilisation.
- Planification d’audits internes et reporting synthétique à la direction.
- Livrables: rapports de suivi et plan d’amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée	Format	Sortie clé
Diagnostic initial	2 à 3 jours	Sur site	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire	3 à 5 jours	Mixte	Revue de conformité
Plan d’action	≈ 3 jours	À distance	Plan priorisé
Suivi & accompagnement	Variable	Sur site & distance	Rapports de suivi / audits

Recommandations généralement délivrées en moins d’un mois après la phase de diagnostic (selon la taille de l’entreprise).

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Met à disposition les documents et accès nécessaires; facilite la visite sur site.
- Implémente les recommandations et organise l’autorisation d’accès et le suivi des interventions.
- Respecte les prescriptions légales marocaines liées aux espaces confinés.

Consultant

- Conduit le diagnostic et l’analyse réglementaire.
- Élabore le plan d’action et les recommandations opérationnelles.
- Accompagne la mise en œuvre, anime des ateliers et planifie des audits internes.
- Produit des rapports synthétiques pour la direction et assure un suivi régulier.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures existantes et permis de travail.
- Fiches de poste et plans d'accès.
- Rapports de contrôles techniques et certificats de conformité.
- Rapports d'incidents et registres d'entretien des EPI/équipements.
- Informations sur formations déjà dispensées et moyens de secours/communication.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier de la mise en œuvre et amélioration continue.
- Planification d'audits internes et visites périodiques.
- Production de rapports synthétiques adressés à la direction.
- Priorisation des actions réduisant rapidement les risques majeurs.
- Assistance à distance (visioconférences/échanges électroniques) et sur site.
- Alignement systématique sur les exigences légales marocaines applicables.